

Drome et Ardèche
Gaz de schiste
Éric Besson ira aux États-Unis observer des gisements

En plus d'être Drômois et maire de Donzère, Éric Besson est directement concerné par le dossier des gaz de schiste, en tant que ministre délégué en charge de l'Industrie. Avec Nathalie Kosciusko-Morizet, ministre de l'Environnement, il a lancé début février une mission d'inspection sur l'exploitation et l'exploration des gaz et huiles de schiste afin d'en préciser tous les enjeux économiques, sociaux et environnementaux. Le 10 du mois, ils ont rencontré les entreprises disposant d'un permis de recherche.

Éric Besson a accepté de répondre aux questions du Dauphiné Libéré sur le sujet.

Que reprenez-vous de votre récente rencontre avec les patrons des compagnies ayant obtenu un permis d'exploration pour chercher du gaz de schiste ?

« Je retiens deux choses. D'une part, une envie commune d'en apprendre plus sur cette nouvelle source énergétique, pour mieux en estimer le potentiel, les enjeux, les défis, notamment environnementaux, que son extraction pourrait créer. C'est précisément pour cela que Nathalie Kosciusko-Morizet et moi avons mandaté une mission interministérielle. D'autre part, une décision collégiale, très concrète et prise de façon consensuelle : l'ensemble des industriels adapteront leurs calendriers de travaux pour tenir compte des analyses résultant de la mission interministérielle. Je crois qu'on peut leur en savoir gré ».

Comment réagissez-vous aux propos de Christophe de Margerie (patron de Total) disant, à propos du schiste, qu'il "n'y a pas de sujet" ?

« Je n'aime jamais me mettre à la place des autres et commenter leurs propos. Peut-être Christophe de Margerie a-t-il voulu rappeler qu'il n'y a aucune exploitation de gaz de schiste en France à l'heure actuelle et qu'il n'y en aura pas avant de nombreuses années ? Ce dont on parle en effet aujourd'hui, ce sont des permis d'exploration. En clair, il ne s'agit ni plus ni moins que d'effectuer des relevés, par des équipes spécialisées, pour estimer le potentiel technique d'un sous-sol ».

Pensez-vous que d'autres techniques soient envisageables que celles utilisées aux USA et au Canada ? Et pour y parvenir, va-t-on devoir modifier le code minier ?

« Les questions que vous posez sont au cœur de la mission interministérielle et je n'ai donc par définition pas d'avis définitif. Je tiens toutefois à me forger moi-même mon opinion, et je me rendrai donc prochainement aux États-Unis pour observer des gisements en exploitation. »

Lire la suite de cette interview dans nos éditions du 21 février



Éric Besson : « Je ne crois pas que la posture qui consiste à écarter d'emblée toute recherche de solutions soit parfaitement responsable ! » Le DL/archives Stéphane MARC